

Appel d'offres – Ville de Lachute

Entretien hivernal des chemins ruraux – 2024 à 2027

La Ville de Lachute désire recevoir des soumissions pour l'entretien hivernal pour divers chemins ruraux pour les années 2024 à 2027, incluant notamment, les travaux de déblaiement, de déglacage des voies publiques, d'entretien en dehors de périodes de précipitation, le dégagement des puisards, l'épandage d'abrasif et de fondant, le déneigement d'endroits spécifiques, tels que les panneaux de signalisation et aux intersections et tous autres travaux connexes.

Les documents nécessaires à la préparation des soumissions seront disponibles à compter du 26 juillet 2024, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO), en communiquant avec un représentant par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour être considérée, la soumission devra être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite fixée pour la réception des soumissions. La soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de cautionnement d'un montant forfaitaire de cinquante mille dollars (50 000 \$), émise par une institution détenant un permis d'assureur au Canada et reconnue par l'Autorité des marchés financiers. La soumission doit également être accompagnée d'une lettre d'engagement garantissant l'émission d'un cautionnement d'exécution émis par une institution détenant un permis d'assureur au Canada et reconnue par l'autorité des marchés financiers d'un montant de deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$).

Les soumissions (un (1) original et une (1) copie, présentés selon les modalités prévues au cahier des charges) seront reçues à la réception de l'Hôtel de Ville de Lachute au 380, rue Principale, Lachute, QC J8H 1Y2, jusqu'à 11 heures (heure du hall de l'hôtel de ville), le jeudi 29 août 2024 pour être ouvertes publiquement immédiatement après le délai pour la réception des soumissions.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec monsieur Pascal Larocque, directeur, Service des travaux publics de la Ville de Lachute, par courriel à plarocque@lachute.ca.

Les soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Ville de Lachute ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le 19 juillet 2024
(T-2024.02)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière